

les fabliaux. Le sire de la Tour Landri n'est pas un rustre : ce n'est qu'un naïf. »

Il a raison : seulement si je m'avisais de donner lecture ici des « naïvetés » que s'est permises par endroits cet honnête père de famille, on ne serait pas long à me faire comprendre que du roi Charles V au président Fallières, la moralité publique a fait tout de même quelques progrès et que les justes lois qui en ont la garde sont applicables même aux académiciens. Cela me dispense d'aller plus loin.

FONDATION DEBROUSSE

RAPPORT

DE

M. POINCARÉ

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Lu dans la séance trimestrielle du 10 avril 1907

Les demandes présentées cette année à la Commission Debrousse ont été particulièrement nombreuses ; quelques-unes ont dû être ajournées, malgré l'intérêt qu'elles présentaient, et on n'a pu donner satisfaction aux plus importantes et aux plus urgentes qu'en employant la réserve de 4 000 francs laissée par les exercices précédents. Cela montre, une fois de plus, combien une pareille réserve était indispensable, et combien il sera nécessaire de la reconstituer aussitôt que possible.

L'Académie Française propose de subventionner une

nouvelle édition de la *Correspondance de Bossuet*. Celles qui ont été publiées jusqu'ici sont loin de répondre aux exigences actuelles de la critique. Si, grâce à la remarquable édition de M. l'abbé Lebarq, nous possédons maintenant un texte excellent des Sermons, il n'en est pas de même en ce qui concerne les Lettres de l'illustre prélat.

Les premiers éditeurs ont pris, comme on le faisait trop souvent autrefois, de singulières libertés, pour changer, ajouter, et surtout pour supprimer. Des passages entiers ont disparu, sous le prétexte qu'ils étaient étrangers au sujet principal de la lettre. Ces suppressions ne peuvent s'accorder avec l'idée que nous nous faisons aujourd'hui du respect dû au texte d'un grand écrivain. Les détails omis ont souvent une assez grande importance; et, quand même leur intérêt n'est que secondaire, ils peuvent servir à fixer une date, ou à nous donner une idée plus complète de la vie de Bossuet et de ses préoccupations journalières. C'est par centaines qu'il faut compter les omissions; quant aux changements de style, aux modifications moins considérables, il serait aisé d'en trouver des milliers.

On pourrait croire que les lettres à la sœur Cornuau ont été plus exactement publiées, puisqu'elle a pris elle-même avec soin copie de ces lettres pour le cardinal de Noailles; mais, au contraire, diverses parties de cette correspondance sont tirées de lettres adressées à d'autres filles spirituelles, les dates sont fausses, des lettres postérieures ayant été ramenées par elle aux années 1686 à 1689, afin de faire une « suite de direction » depuis le moment où elle se mit sous la conduite de Bossuet.

La *Revue Bossuet* a mis tous ces points en évidence, et

les lecteurs de ce recueil ont pu, depuis sept ans, se rendre compte de l'état lamentable des éditions actuelles.

Ce n'est pas tout; depuis qu'elles ont été publiées, de nombreuses lettres inédites ont été trouvées dans des collections publiques ou privées, dont plus de cent ont déjà paru dans la *Revue Bossuet*, et sont du plus haut intérêt. Il y a lieu d'espérer qu'un appel adressé au public à l'occasion de l'édition nouvelle amènerait la découverte de nouveaux textes inédits.

Pour toutes ces raisons, une édition nouvelle serait extrêmement désirable. Deux savants ecclésiastiques, MM. Levesque et Urbain, sont disposés à se charger de cette tâche délicate; ils semblent, d'ailleurs, particulièrement qualifiés pour une telle entreprise. M. Levesque, qui dirige depuis sept ans la *Revue Bossuet*, a publié un traité inédit de Bossuet sur les États d'Oraison. M. Urbain a, depuis vingt ans, dans divers recueils spéciaux, révélé au public un grand nombre de textes inédits. C'est lui qui, le premier, a fait connaître la rédaction primitive de la Lettre de Fénelon à l'Académie. De plus, il s'est familiarisé avec l'écriture de Bossuet, en donnant une édition classique des Sermons du grand orateur.

La maison Hachette serait disposée, de son côté, à entreprendre l'impression, dans la *Collection des Grands Écrivains Français*; mais une pareille affaire ne saurait être rémunératrice au point de vue commercial, et une subvention de 5000 francs serait nécessaire pour que la maison ne fût pas exposée à une perte certaine.

Les lettres devraient être classées dans l'ordre chronologique, les divisions autrefois adoptées étant forcément

très arbitraires ; elles seraient annotées sobrement, mais suffisamment pour mettre le lecteur à même de connaître les personnes et les choses.

Les 1500 lettres annotées pourraient donner sept volumes in-8° de 600 pages chacun. Deux volumes paraîtraient par an. Tout en préparant les deux premiers, il faudrait attendre un certain temps, avant de commencer l'impression, car on peut espérer que l'appel au public fera découvrir de nouveaux autographes.

Il résulte de là que la subvention de 5000 francs ne sera pas immédiatement indispensable, et que 2000 francs suffiront pour le présent exercice. Il importe de remarquer que le vote de ces 2000 francs n'engage pas l'avenir, et ne saurait devenir une source d'embarras pour les Commissions futures. Ces Commissions ne seront pas exposées à se trouver en face d'une pénible alternative, et à être obligées ou de refuser les crédits nécessaires à quelque besoin urgent et considérable, ou d'abandonner une œuvre commencée. Elles pourront toujours, en effet, ajourner le vote de la subvention complémentaire ; la publication serait retardée d'une année, et tout au plus de quelques années, mais elle ne serait pas compromise. Aussi votre Commission n'hésite-t-elle pas à vous proposer de faire droit à cette demande, qui permettra de donner des lettres de Bossuet une édition digne de ce grand écrivain.

La Commission a eu à examiner ensuite une proposition de l'Académie des Sciences. En 1905, l'Institut avait accordé une somme de 3000 francs pour l'achat d'un appareil sismographique. Il était bien convenu qu'il s'agissait d'une subvention une fois donnée, uniquement destinée à couvrir

les frais de première installation et n'entraînant aucune dépense annuelle. En fait, grâce au dévouement de M. Bigourdan, l'instrument a pu fonctionner sans occasionner aucune dépense, et il a permis de mettre en évidence la répercussion dans nos régions d'ébranlements extrêmement lointains, et en particulier des récentes catastrophes de San Francisco et de Valparaiso.

Le rapport de 1905 insistait sur la double importance de l'installation projetée au point de vue scientifique et au point de vue international. D'une part, en effet, les observations sismologiques sont le seul moyen que nous ayons de nous renseigner sur l'état actuel des régions intérieures du globe, où les sondages les plus profonds ne peuvent pénétrer ; d'autre part l'activité déployée dans cette voie par d'autres nations et les tentatives faites pour coordonner cette activité ne permettraient pas à la France de rester plus longtemps en arrière.

Depuis cette époque, l'intérêt scientifique de ces questions n'a fait que s'accroître ; les recherches entreprises de divers côtés, et discutées à Göttingen par M. Wiechert et à Budapest par M. Kövesligeti, montrent de plus en plus que ces phénomènes obéissent à des lois simples et qu'on ne doit pas désespérer de débrouiller ; bien des personnes commencent à penser qu'ils ne sont pas étrangers aux déplacements capricieux du pôle terrestre.

Des considérations internationales rendent d'ailleurs une solution de plus en plus urgente. On sait que le gouvernement allemand a invité les divers États à adhérer à une association sismologique internationale. Tous les États consultés ont envoyé leur adhésion, à l'exception de la

France; une réunion générale a eu lieu récemment à Rome, et la France, bien que ne faisant pas encore partie de l'Association, y a été représentée à titre officieux par notre confrère M. Bigourdan; les résolutions qui y ont été prises sont de nature à écarter quelques-unes des objections qui s'opposaient à l'acceptation du projet allemand. Il devient urgent de prendre un parti. Quel que soit celui que nous adoptions, il sera nécessaire de développer notre organisation.

Le rapport de 1905 avait prévu cette situation, et il annonçait que de nouvelles demandes pourraient survenir, non pour pourvoir au fonctionnement régulier des stations anciennes, ce qui leur aurait donné le caractère de crédits permanents, mais pour faciliter la création de stations nouvelles. En fait, M. le ministre de l'Instruction publique a compris l'opportunité de cette création, il a accordé à diverses universités les crédits nécessaires. Mais pour que ces crédits puissent être employés utilement, des études préliminaires sont indispensables, et d'abord il faut pouvoir choisir les instruments en connaissance de cause.

Les instruments employés à l'étranger sont des types les plus variés; les uns sont d'origine anglaise, les autres d'origine allemande, italienne ou japonaise. Chacun d'eux a ses avantages spéciaux et sans doute aussi ses inconvénients. L'appareil Milne, que nous avons expérimenté à l'Observatoire, présente une remarquable légèreté; malheureusement, comme l'impression se fait par des moyens photographiques, l'achat des papiers sensibles entraîne des dépenses annuelles très notables. Nous nous exposerions donc à gaspiller nos ressources si nous voulions doter

tous nos établissements de cet instrument sans avoir étudié les autres, et il semble qu'il vaut mieux différer la création des stations de province auxquelles le budget de l'État doit pourvoir et faire d'abord une étude comparative des divers types d'instruments dans une station centrale qui serait installée à Paris. Il est permis d'ailleurs d'espérer que de cette comparaison sortira un type nouveau, plus perfectionné, et qui sera dû à un constructeur français.

D'autres nations ont compris la nécessité d'une semblable station; c'est ainsi qu'à Budapest on voit fonctionner côte à côte les divers systèmes allemands et italiens et qu'on peut en comparer les résultats.

C'est pour l'installation de cette station centrale d'étude que l'Académie des Sciences et notre Commission vous proposent de recourir aux fonds Debrousse. La dépense serait de 12000 francs décomposés comme il suit :

Appareils italiens et accessoires.	2 000
Appareil japonais	500
Appareil de Strasbourg.	500
Appareil Wiechert.	3 500
Pendule horizontal.	1 100
Accessoires divers.	500
Frais de transport et d'emballage.	1 900
Travaux d'installation	2 000
Voyage à Strasbourg et à Göttingen.	500
	<hr/>
	12 000

L'Académie des Sciences avait demandé en outre un crédit de 4000 francs permettant d'envoyer un zoologiste

français au laboratoire international de Naples. Déjà, en 1905, l'Institut avait envoyé à Naples dans les mêmes conditions un jeune savant qui est déjà un maître, M. Caullery, et ce naturaliste avait rapporté de sa mission des résultats fort intéressants sur la morphologie et l'embryologie des Tuniciers. Ce succès doit évidemment nous encourager et montre combien la proposition est intéressante; néanmoins la Commission, se trouvant en face de demandes nombreuses et plus urgentes, vous propose de l'ajourner à une autre année.

Les deux Académies des Inscriptions et des Sciences morales jointes ont présenté conjointement deux demandes que la Commission vous propose d'accueillir favorablement. La Bibliothèque de l'Institut, malgré la science et le zèle des bibliothécaires, ne rend pas tous les services qu'il serait permis d'en attendre. Sans doute nous ne pouvons penser à égaler les magnifiques installations que nous admirons en Angleterre et aux États-Unis; l'insuffisance de nos ressources s'y oppose.

Certaines imperfections, cependant, sont dues uniquement à l'insuffisance des ressources financières, et il est possible d'y remédier. C'est ce qu'a déjà fait l'Institut en 1905, grâce à une subvention de 7 000 francs prélevée sur les fonds Debrousse. Cette somme a permis de transporter à Chantilly certains ouvrages, que nous possédions en double, ou qui étaient très rarement consultés. Cela était sans inconvénient pour les lecteurs, puisque d'ailleurs on avait pris toutes les précautions pour qu'on pût obtenir à Paris, et sans délai, communication d'un volume quelconque. En même temps on diminuait l'encombrement de

nos collections et on s'assurait la place nécessaire par leur constant accroissement.

Une partie de cette même subvention devait servir à l'installation de cabinets dans lesquels les académiciens qui s'occupent de recherches particulières pussent travailler à l'abri des dérangements. Des difficultés matérielles ont retardé jusqu'ici la complète réalisation de ce projet.

C'est en vue d'un autre perfectionnement que les deux Académies demandent une subvention nouvelle de 5 000 fr. Il s'agirait de modifier la composition du fonds de livres placés dans la grande galerie de la Bibliothèque, de façon que les ouvrages de référence le plus fréquemment consultés fussent constamment à la disposition des Membres. Ceux-ci pourraient les prendre directement sur les rayons comme ils le font actuellement dans une mesure plus restreinte pour les livres rangés dans les deux cabinets annexes.

Cette réforme entraînerait certains remaniements dont tout le monde comprendra la nécessité. Telles sont les raisons qui rendent désirable l'allocation d'une somme de 5 000 francs, sur les revenus de la fondation Debrousse pour travaux extraordinaires à exécuter à la Bibliothèque.

La Commission Debrousse a été frappée de ces raisons, et elle n'a aucune objection à présenter au texte adopté par la Commission de la Bibliothèque, et d'après lequel cette subvention ne pourra être affectée à la constitution d'un traitement annuel, et devra être exclusivement employée aux trois opérations suivantes :

1° Mise à la disposition des lecteurs, dans la galerie, d'une bibliothèque de référence ;

- 2° Rangement des périodiques;
- 3° Accélération de la transcription des fiches alphabétiques, actuellement arrêtées à la lettre K.

L'Institut a fait depuis plusieurs années de grands efforts pour conserver le *Journal des Savants*, malgré la suppression de l'allocation budgétaire qui avait fait vivre ce recueil jusqu'en 1901. Pendant trois années consécutives, en 1901, 1902 et 1903, vous avez, sur la proposition de la Commission Debrousse, accordé successivement à ce Journal 8 000, 10 000 et 6 000 francs. Il s'agissait de parer aux premières difficultés que la mort inattendue de notre regretté confrère, M. Gaston Paris, avait encore aggravées. Depuis, grâce au dévouement et au zèle infatigable de M. Cagnat, et aussi aux sacrifices généreusement consentis par la maison Hachette, la situation s'est améliorée et non seulement la subvention a pu être diminuée mais elle a cessé d'être annuelle. Le *Journal des Savants* n'a rien demandé ni en 1904, ni en 1906, et il ne lui a été accordé en 1905 que 5 000 francs. Cette somme assure l'existence du recueil pour une grande partie de l'année 1908.

Il est bien entendu que ces contributions ne sauraient affecter la forme de subventions régulières et permanentes; cela serait contraire aux règles que vous avez sagement adoptées pour l'administration de la fondation Debrousse. Après la fin de l'exercice 1908, on recherchera les moyens d'assurer au *Journal des Savants* une existence moins précaire et plus indépendante. Mais il importe d'observer que l'année 1908 sera particulièrement chargée; car il a été décidé par le Comité de publier à cette date une table

générale des matières depuis 1858, puisque la dernière qui existe remonte à cette époque. Cette table s'étendra donc sur une période de 50 ans.

La nécessité de cette table ne paraît pas contestable; elle facilitera les recherches et doublera ainsi l'utilité du journal. Elle présentera pour nous un intérêt tout particulier, puisque, grâce à la place occupée dans la publication par la chronique de l'Institut, nous y trouverons pour ainsi dire un résumé de la vie des différentes Académies.

Mais la préparation d'un semblable index n'est pas l'affaire d'un jour; il faut, dès maintenant, commencer le travail et s'assurer les ressources qui permettront de le mener à bien. C'est pourquoi les deux Académies des Inscriptions et des Sciences morales ont pensé qu'il y avait lieu de venir encore une fois en aide à l'administration du *Journal des Savants*, et votre Commission, s'associant à ce désir, vous propose de consacrer à cet objet une somme de 5 000 francs.

En 1903, l'Académie des Beaux-Arts vous avait soumis un projet d'impression des travaux des pensionnaires architectes de l'Académie de France à Rome. Cette publication intitulée « La Restauration » devait exiger, en ce qui nous concerne, une dépense totale de 20 000 francs à répartir en 4 annuités plus ou moins espacées. Les travaux préliminaires n'étant pas terminés, c'est seulement en 1904 que la 1^{re} annuité de 5 000 francs a été accordée. On a pu se passer de nouvelle subvention en 1905. L'année dernière l'Académie des Beaux-Arts s'est contentée d'une somme de 1 000 francs, et elle vient nous demander cette année une demi-annuité de 2 500 francs.

Les rapports précédents ont fait ressortir l'intérêt de cette entreprise et nous n'avons pas à y revenir. Disons seulement que les premiers résultats ont été mis sous les yeux de vos Commissaires, qu'ils sont très encourageants et que l'exécution des planches est très satisfaisante; aussi votre commission n'hésite-t-elle pas à s'associer à la proposition de l'Académie des Beaux-Arts.

La même Académie demande d'autre part une somme de 2500 francs pour un autre objet; il s'agit de l'inventaire du fonds de musique ancienne de la Bibliothèque Nationale. Peu de gens savent combien cette Bibliothèque est riche en œuvres musicales et que le seul département des imprimés possède plus de 300000 pièces de musique pratique et théorique.

Cette importante collection n'a cessé de s'accroître dans les trois derniers siècles, par des achats, des dons et par le dépôt légal. Les genres les plus variés de l'art musical y sont représentés, musique d'église, de théâtre, musique de chambre et de concert. Ces séries peuvent offrir au lecteur une vue d'ensemble sur l'histoire musicale française et étrangère, car l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre y ont aussi trouvé leur place.

Les manuscrits, qui n'ont pas été séparés du reste de la musique, constituent la principale richesse de ce fonds.

Lorsqu'on dressa récemment le plan du catalogue général de la Bibliothèque Nationale, on décida de n'y pas faire figurer les ouvrages musicaux dont l'inventaire aurait exigé des connaissances spéciales. Il résulte de cette résolution, fort judicieuse d'ailleurs, que, pendant longtemps encore, les lecteurs qui désireront profiter de ces

richesses devront s'en rapporter à la compétence des bibliothécaires qui n'auront eux-mêmes pour guides que des catalogues provisoires et trop sommaires.

M. Ecorcheville, frappé de ces inconvénients, eut l'idée d'entreprendre un inventaire imprimé qui pût être mis à la disposition du public. Ce projet, agréé par la Bibliothèque, poursuivi depuis trois ans, est maintenant suffisamment étudié pour qu'on puisse songer à sa réalisation. Les membres musiciens de l'Académie des Beaux-Arts, confiants dans la compétence de M. Ecorcheville, s'y sont intéressés, et cette Académie propose d'employer une partie des fonds Debrousse pour rendre possible l'édition projetée.

Pour arriver à un résultat pratique, il est nécessaire de se borner; le dépôt légal amène chaque année un déluge de productions destinées à nos cafés-concerts et que l'on ne peut songer à inventorier; d'ailleurs, pour le XIX^e siècle, les bulletins mensuels de la Bibliothèque forment un répertoire naturel dont on peut se contenter en attendant. Il convient donc de limiter le travail à la musique ancienne antérieure à 1750. Cette date est justifiée par diverses considérations et surtout parce que, précisément à ce moment, la collection présente une lacune assez importante, pour toute la fin du règne de Louis XV jusqu'à la période révolutionnaire.

La tâche reste considérable; le catalogue comprendrait 6000 articles, ou même 7000, en y ajoutant certains volumes épars dans d'autres séries de la Bibliothèque, mais intéressants pour l'art musical.

Si l'on prenait pour modèle le catalogue in-8° dont plu-

sieurs volumes sont déjà parus, il suffirait sans doute de 300 pages à deux colonnes, dont le prix serait de 4000 francs environ. Mais, d'après l'avis des membres de la Section de composition musicale, cela ne saurait suffire. Il s'agit ici de musique, et souvent de musique manuscrite dont l'inventaire exige certains dispositifs particuliers. Le plus grand nombre de ces manuscrits est inédit, et beaucoup forment des recueils anonymes dont le dépouillement n'est possible que par le moyen d'indications thématiques. Pour cette raison, nos confrères musiciens proposent, et ils y attachent une grande importance, d'appliquer le système bien connu des citations thématiques pour tout manuscrit qui ne sera pas manifestement la copie d'un ouvrage imprimé.

On obtiendra ainsi un catalogue in-4° de 500 pages, conforme à un modèle qui a été mis sous les yeux de vos commissaires ; le prix total serait de 10 000 francs, à répartir en quatre annuités, et l'Académie des Beaux-Arts demande que la première soit imputée sur l'exercice 1907. Il ne nous est pas permis, nous l'avons rappelé déjà, d'engager, même moralement, les Commissions qui doivent nous succéder ; mais les observations que nous présentons plus haut au sujet d'un cas analogue conservent ici leur valeur. C'est donc sans arrière-pensée que votre Commission se rallie à la proposition de l'Académie des Beaux-Arts.

M. Ecorcheville déclare, d'ailleurs, que si, par suite de quelque circonstance imprévue, le crédit de 10 000 francs devenait insuffisant, il est disposé à prendre l'excédent à sa charge.

Nous arrivons enfin à une œuvre que l'Institut a pour-

suivie depuis plusieurs années, et qui est près d'être menée à bonne fin. Rappelons qu'à la première réunion de l'Association Internationale des Académies, qui eut lieu à Paris, en 1901, notre confrère, M. Lachelier, fit ressortir l'importance qu'avait, pour la philosophie et l'histoire des sciences, une édition complète des manuscrits de Leibnitz. Cette idée fut accueillie favorablement par les délégués de toutes les Académies représentées, mais on s'accorda à penser qu'il ne pourrait être question de travailler immédiatement à l'édition définitive, et qu'il était d'abord nécessaire de faire un recensement des œuvres de Leibnitz déjà imprimées et des papiers inédits qui existent en grande quantité dans diverses collections, et en particulier à la Bibliothèque de Hanovre. Ce recensement pouvait seul permettre de voir dans quelles conditions l'entreprise était possible, et il représentait, d'ailleurs, par lui-même un travail d'un grand intérêt scientifique.

L'Association Internationale chargea de ce travail préparatoire l'Académie des Sciences de Berlin, ainsi que l'Académie des Sciences morales et politiques, et l'Académie des Sciences de l'Institut de France. Le mandat confié aux trois Académies fut renouvelé en 1904, lors de la réunion de Vienne.

Grâce à la bonne entente qui n'a cessé de régner entre les représentants de ces trois corps savants, grâce au zèle déployé par les collaborateurs allemands et français, le travail a pu être mené à bonne fin. Cet heureux résultat a été obtenu tant à l'aide des subsides fournis, à diverses reprises, par l'Institut sur les fonds Debrousse, que de crédits accordés par le ministère de l'Instruction publique.

On est arrivé à réunir plus de 60 000 fiches ; chacune de ces fiches contient la description d'un des manuscrits de Leibnitz, donnant la nature de la pièce, avec les premiers mots du début et une courte analyse, des indications sur le format et le papier, et des renvois aux autres pièces où le document catalogué est mentionné. Enfin, ce qui était plus délicat encore, on est parvenu à assigner à la plupart des pièces une date qui ne doit être parfois regardée que comme probable et provisoire, mais qui, dans tous les cas, est appuyée de sérieuses raisons scientifiques.

Ce travail fait le plus grand honneur à nos jeunes collaborateurs, qui sont : MM. Ritter, Kabitz, Wiese, Græthuyren, du côté allemand ; MM. Rivaud, Sire, Halbrouch et Davillé du côté français ; il semble montrer que l'édition définitive peut être entreprise avec de sérieuses chances de succès, à la condition qu'elle soit scientifiquement complète, sans être matériellement totale. Et, en effet, des pièces nombreuses, qui ne sont d'ailleurs pas l'œuvre personnelle de Leibnitz, paraissent dépourvues d'intérêt historique ou scientifique ; de sorte qu'il suffira de les analyser, ou de les mentionner, sans les reproduire. Les représentants des trois Académies se sont réunis, le 8 mars dernier, à Cologne, pour arrêter en commun les résolutions qui seront soumises au vote de l'Association à la réunion qui doit avoir lieu à Vienne, au mois de mai prochain, en vue d'assurer le travail de l'édition.

Mais il y a un point sur lequel il convient d'insister ici ; cette édition définitive est une œuvre de longue haleine qui engagerait à longue échéance les revenus des legs Debrousse. Cela aurait de graves inconvénients et il

est inutile d'insister sur les raisons qui s'y opposent ; nous devons laisser entière la liberté des Commissions futures et nous ne pouvons accorder aucune subvention d'un caractère permanent. Heureusement il n'est question de rien de pareil ; si la France, comme nous devons l'espérer, doit avoir sa part dans l'honneur de ce grand travail scientifique, et aussi dans les charges qu'il entraîne, ce n'est pas à l'Institut, c'est au gouvernement qu'il appartiendra de fournir les moyens financiers, et nous avons tout lieu de supposer qu'il ne les refusera pas.

Nous devons donc distinguer entre l'édition définitive, et le catalogue provisoire. L'édition ne concerne pas la Commission Debrousse ; et nous n'en parlons que pour vous faire connaître l'état des choses ; le catalogue au contraire est l'œuvre dont nous étions chargés et qui est aujourd'hui presque achevée. C'est pour cette œuvre seulement que nous vous proposons de voter un dernier crédit de 5 000 francs.

On avait d'abord songé à imprimer ce catalogue ; cela aurait été désirable à bien des égards ; l'édition exige beaucoup de travail et de temps, et en attendant le catalogue aurait pu orienter les chercheurs et leur fournir une foule d'indications utiles. Mais on aurait été entraîné ainsi à des frais considérables et cela pour deux raisons : non seulement l'impression aurait coûté très cher, mais on n'aurait pu livrer au public qu'une œuvre digne des trois Académies et pouvant affronter toutes les critiques ; pour cela, malgré la perfection déjà atteinte, une nouvelle révision aurait été nécessaire et aurait entraîné de nouvelles dépenses. On peut, à moins de frais, atteindre le résultat

désiré, en se contentant d'une reproduction mécanique à un petit nombre d'exemplaires; par exemple, en ce qui concerne la France, nous aurions un exemplaire déposé à la Bibliothèque Nationale, un autre à la Bibliothèque de l'Institut, d'autres encore mis à la disposition des collaborateurs français de l'édition. Ces exemplaires pourraient être consultés par les chercheurs, mais n'étant pas mis en vente, ils ne mettraient pas en cause la responsabilité des Académies, si quelques erreurs de détail y subsistaient encore.

Nous conserverions ainsi une grande partie des avantages que nous aurait assurés l'impression.

Cette autographie, d'après l'estimation, coûtera avec la copie une dizaine de mille francs, soit 5000 francs pour la partie française; de plus, quelques milliers de francs seraient encore nécessaires pour la rétribution de ceux de nos collaborateurs qui en surveilleront l'exécution. Mais comme une partie des frais sera couverte par la subvention ministérielle, il suffira d'imputer 5000 francs sur les fonds Debrousse, et c'est ce que votre Commission vous propose de faire.

En résumé, la Commission propose de répartir de la façon suivante les 34000 francs disponibles :

Établissement d'une station centrale séismologique.	Fr. 12 000
Édition de la Correspondance de Bossuet.	2 000
Travaux à la Bibliothèque de l'Institut.	5 000
Subvention au <i>Journal des Savants</i>	5 000
Subvention à la <i>Restauration</i> , publication des envois des pensionnaires architectes de Rome.	2 500
Catalogue musical de la Bibliothèque Nationale. . .	2 500
Catalogue provisoire des œuvres de Leibnitz. . . .	5 000
Total.	34 000

Il y a lieu d'espérer que ces entreprises donneront d'aussi heureux résultats que toutes celles que la généreuse initiative de M. Debrousse nous a déjà permis d'aborder. Plus les années s'écoulent, plus il devient évident que la pensée qui a présidé à ce legs était celle qui pouvait être le plus utile au progrès des lettres, des arts et des sciences.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

9.000 bis
F 1907
~~9-002~~ 14

INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DES

CINQ ACADÉMIES

DU VENDREDI 25 OCTOBRE 1907

PRÉSIDIÉE PAR M. ÉTIENNE LAMY

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M D CCCC VII

INSTITUT.
1907. — 14.

9.000 bis
F 1907
25 octobre